BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Bulletin van de interpellaties en mondelinge vragen

Bulletin des interpellations et des questions orales

Commissie voor de ruimtelijke ordening, de stedenbouw en het grondbeleid

Commission de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la politique foncière

VERGADERING VAN

DONDERDAG 14 JULI 2005

RÉUNION DU

JEUDI 14 JUILLET 2005

Het **Bulletin van interpellaties en mondelinge vragen** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de dienst verslaggeving. Van lange uiteenzettingen is de vertaling een samenvatting.

Le **Bulletin des interpellations et questions orales** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité du service des comptes rendus. Pour les interventions longues, la traduction est un résumé.

INHOUD

MONDELINGE VRAGEN 2

- van de heer Jacques Simonet 2

aan mevrouw Evelyne Huytebroeck, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Leefmilieu, Energie en Waterbeleid,

en aan mevrouw Françoise Dupuis, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Stedenbouw,

betreffende "de toekomstige bestemming van een leegliggend terrein in het midden van een grote handelswijk in Anderlecht".

- van de heer André du Bus de Warnaffe 7

aan de heer Emir Kir, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Openbare Netheid en Monumenten en Landschappen,

betreffende "de bewaring en de bescherming van de gebouwen aan de Belliardstraat 533".

SOMMAIRE

QUESTIONS ORALES 2

- de M. Jacques Simonet 2

à Mme Evelyne Huytebroeck, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'Environnement, de l'Energie et de la Politique de l'Eau,

et à Mme Françoise Dupuis, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Urbanisme,

concernant "le devenir d'un terrain inoccupé situé au coeur d'un vaste quartier commerçant à Anderlecht".

- de M. André du Bus de Warnaffe 7

à M. Emir Kir, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Propreté publique et des Monuments et Sites,

concernant "la protection et le classement des immeubles de la rue Belliard intégrés dans le bloc 533".

Voorzitter : de heer Jos Chabert, voorzitter.
Présidence de M. Jos Chabert, président.

MONDELINGE VRAGEN

De voorzitter.- Aan de orde zijn de mondelinge vragen.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JACQUES SIMONET

AAN MEVROUW EVELYNE HUYTEBROECK, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET LEEFMILIEU, ENERGIE EN WATERBELEID,

EN AAN MEVROUW FRANÇOISE DUPUIS, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BEVOEGD VOOR HUISVESTING EN STEDENBOUW,

betreffende "de toekomstige bestemming van een leegliggend terrein in het midden van een grote handelswijk in Anderlecht".

De voorzitter.- Mevrouw Françoise Dupuis, staatssecretaris, antwoordt tevens in naam van mevrouw Evelyne Huytebroeck, minister.

De heer Simonet heeft het woord.

De heer Jacques Simonet *(in het Frans).- Tussen de Brogniezstraat, de Gheudestraat, de Kliniekstraat en de Memlingstraat in Anderlecht ligt een terrein van zestig are. Het bevindt zich in de Driehoekwijk, een handelswijk die momenteel erg te lijden heeft onder verkeersdrukte. Het gewest renoveert er op verscheidene plaatsen de openbare ruimte, waardoor het aantal parkeerplaatsen sterk is gedaald.*

Een aantal handelaars hebben de gemeente gevraagd om het terrein als parkeerruimte te

QUESTIONS ORALES

M. le président.- L'ordre du jour appelle les questions orales.

QUESTION ORALE DE M. JACQUES SIMONET

À MME EVELYNE HUYTEBROECK, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA POLITIQUE DE L'EAU,

ET À MME FRANÇOISE DUPUIS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT A LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME,

concernant "le devenir d'un terrain inoccupé situé au coeur d'un vaste quartier commerçant à Anderlecht".

M. le président.- Mme Françoise Dupuis, secrétaire d'Etat, répondra aussi au nom de Mme Evelyne Huytebroeck, ministre.

La parole est à M. Simonet.

M. Jacques Simonet.- Je souhaite vous interpeller à propos du devenir d'un terrain de soixante ares, situé à l'angle des rues Brogniez, Gheude, de la Clinique et Memling à Anderlecht.

Ce terrain est situé au coeur du quartier commerçant du Triangle (le quartier "textile" de la commune d'Anderlecht), lequel est manifestement confronté aujourd'hui à une pression automobile assez importante, notamment au travers des activités commerciales qui s'y développent. A la suite des efforts des autorités régionales, ce

kunnen gebruiken. In het verleden werden er al vierhonderd parkeerplaatsen ingericht.

Het GBP (Gewestelijk bestemmingsplan) klasseert het terrein echter als parkgebied, wat een milieuvergunning voor de uitbating als parkeerterrein in de weg staat. De vorige burgemeester kende uitzonderlijke toelatingen toe, die in feite jaar in jaar uit werden verlengd. Omdat het huidige College de stedenbouwkundige bepalingen van het GBP naar de letter wil naleven, heeft het geen verlenging van de uitzonderlijke toelating toegestaan.

Wat is het standpunt van de minister over de bestemming van het terrein? Het is immers nog niet duidelijk wanneer het park zou kunnen worden aangelegd. Vindt de minister dat de stedenbouwkundige regelgeving systematisch moet worden toegepast?

Noch de gemeente, noch de handelaars, noch de buurtbewoners zijn tevreden met deze situatie. Het terrein ligt er braak bij. Er is geen openbaar park. Bovendien wordt de wijk geplaagd door wildparkeerders, omdat de klanten van de omliggende handelszaken soms lang naar een parkeerplaats moeten zoeken. De politie moet agenten inzetten om wagens te laten wegslepen of pv's op te stellen, wat de spanning nog meer op de spits drijft.

Welke stappen heeft de regering ondernomen ten aanzien van de privé-eigenaar van dit terrein? Het spreekt voor zich dat hij zijn terrein niet zelf als groene ruimte zal inrichten. Heeft het BIM plannen in die zin? Ik had gehoord dat we misschien op geld van Beliris zouden kunnen rekenen, maar dat is blijkbaar toch niet het geval. Is hiervoor een budget op gewestelijk niveau? Mogen we binnen een redelijke termijn op een oplossing voor dit dossier hopen? Zo niet, overweegt de minister om een afwijking toe te staan, zodat het terrein op zijn minst als parkeerplaats kan worden gebruikt?

Is de regering bereid om desnoods een dialoog aan te gaan met de vertegenwoordigers van de handelaars, de gemeente, de politiediensten en de eigenaar van het terrein?

quartier fait l'objet de nombreux chantiers de rénovation de l'espace public, ce qui a pour conséquence d'y diminuer de manière sensible le nombre de places de stationnement.

La commune a été confrontée à un certain nombre de demandes de commerçants du quartier qui considèrent qu'il conviendrait, assez rapidement, de permettre le stationnement des véhicules sur le terrain susmentionné. Rappelons qu'à une époque, ce terrain a été utilisé comme emplacement de stationnement, présentant une capacité d'environ quatre cents véhicules.

Or, ce terrain est classé en zone de parc au PRAS (Plan régional d'affectation du sol), ce qui empêche la délivrance d'un permis d'environnement en vue de l'exploitation du terrain en parking. Par le passé, sous la précédente législature communale, le bourgmestre d'Anderlecht, M. D'Hoogh, avait octroyé certaines autorisations à titre exceptionnel en raison de certaines circonstances (travaux, manifestations). Ces autorisations provisoires avaient vite revêtu un caractère définitif puisqu'elles étaient renouvelées d'année en année.

Le nouveau Collège a pris pour option de respecter à la lettre les dispositions urbanistiques imposées par le PRAS et a dès lors refusé - de manière assez normale puisque la norme supérieure s'imposait sur les autorisations provisoires - de renouveler cette autorisation exceptionnelle accordée sous la précédente législature, en insistant auprès des commerçants sur le fait que le PRAS prévoyait une zone de parc sur la parcelle.

Je souhaite dès lors connaître le point de vue de la ministre à propos de cette situation d'affectation en zone de parc. D'autant plus que, après avoir rencontré Mme Huytebroeck, on ne voit pas très clairement dans quels délais le parc pourrait être créé dans la zone.

Considérez-vous qu'il faut avoir un respect mécanique des réglementations urbanistiques en vigueur ? Aujourd'hui, ce terrain est en friche et libre de toute occupation, alors que la demande des commerçants et des riverains est manifeste.

Le problème aujourd'hui est que ni les autorités

communales, ni les commerçants, ni les habitants du quartier ne sont satisfaits de la situation puisqu'il n'y a pas de parc public et qu'une pression en termes de stationnement sauvage se fait sentir. Il arrive que certains clients des commerçants du quartier tournent pendant de longues minutes avant de pouvoir enfin trouver une place de parking. La situation que nous connaissons concernant la zone de police Midi nous impose d'injecter des policiers en nombre pour faire évacuer les voitures ou verbaliser, ce qui ne fait qu'attiser les tensions existantes.

La question très précise que je souhaitais poser à la ministre concerne les démarches entreprises à l'égard du propriétaire - qui est un propriétaire privé, je vous le rappelle - du terrain. Il est évident qu'il ne va pas créer un espace vert sur son terrain. Peut-on en savoir plus sur les projets de l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement) de créer un espace vert sur cette parcelle ? J'avais entendu que Beliris allait intervenir, mais il semble que ce ne soit manifestement pas le cas quand on lit les tableaux de Beliris. Des budgets existent-ils au niveau régional ? A mon sens, non ! Peut-on espérer que ce dossier se débloque dans des délais raisonnables ? Dans l'hypothèse où les réponses à ces questions seraient négatives, compte tenu des circonstances exceptionnelles qui se posent dans le quartier, notamment liées au contrat de quartier "initiatives", est-il envisageable, Mme la ministre, d'accorder une sorte de dérogation qui permettrait de valoriser cette parcelle de manière telle que l'on puisse y autoriser le stationnement de véhicules ?

Le cas échéant, êtes-vous prête personnellement ou le gouvernement dans son ensemble, à initier un dialogue avec les représentants des commerçants, avec les autorités communales, avec les services de police, avec le propriétaire du terrain ? Il y a aujourd'hui un certain nombre d'utilisateurs du quartier du Triangle qui attendent les réponses du gouvernement et je souhaiterais en savoir un peu plus sur les intentions concrètes de l'IBGE en la matière et, le cas échéant, sur les possibilités de dérogation qui nous seraient offertes par la ministre de l'Urbanisme.

De voorzitter.- Mevrouw Dupuis heeft het woord.

M. le président.- La parole est à Mme Dupuis.

Mevrouw Françoise Dupuis, staatssecretaris *(in het Frans).- Ik wijs erop dat de regeringsverklaring duidelijk voor iedereen de toegang tot alle open ruimten beoogt. Ruimten in centraal gelegen en dicht bebouwde wijken, alsook in probleemwijken krijgen voorrang.*

Het terrein waarnaar de heer Simonet verwijst, ligt in een dichtbevolkte en sociaal achtergestelde wijk met weinig groen. De aanleg van een park is dan ook een prioriteit voor de regering.

De minister van Leefmilieu heeft een investering van 600.000 euro voorgesteld in het kader van de kredieten van het Beliris-samenwerkingsakkoord. Het is de bedoeling een buurtpark aan te leggen. Voor dit park is er nood aan een aangepast en versterkt beheer naar het voorbeeld van andere parken, zoals Bonne Vie, Rosaie en Hallepoort. Er is geen sprake van improvisatie van de regering. Het project maakt bovendien deel uit van het programma Doelstelling 2 en zal voor 50% door Europa gesubsidieerd worden.

Op dit ogenblik ligt het project stil door een conflict tussen de eigenaar en het gewest. De eigenaar heeft bij de Raad van State beroep aangetekend tegen het GBP dat op die plek een groene ruimte plant. Die procedure kan enkele maanden aanslepen. Pas na de uitspraak van de Raad van State kan het gewest een beslissing nemen over dit terrein.

De minister van Leefmilieu zoekt naar een oplossing op korte termijn. Voor mij is een parking onaanvaardbaar. Daar zijn een aantal redenen voor.

1. *Als er een parking is aangelegd, wordt de latere aanleg van een park veel moeilijker.*

2. *Het probleem kan op globale wijze worden opgelost door een geïntegreerd parkeerbeleid op gemeentelijk niveau.*

De conclusie is dat het nog een paar maanden zal duren voor we weten of de Raad van State de bestemming van het GBP bekrachtigt. Via het Beliris-programma kan alles dan sneller gaan dan algemeen wordt aangenomen.

Mme Françoise Dupuis, secrétaire d'Etat.- Je remercie M. Simonet pour le caractère très concret de sa question. J'y répondrai aussi au nom de ma collègue qui n'a pu être présente aujourd'hui. Je voudrais rappeler que notre déclaration gouvernementale précise que la politique des espaces verts vise "l'accès à tous de ces espaces" et une priorité y est donnée à des espaces dans les quartiers centraux densément bâtis ainsi que dans les quartiers en difficulté. Nous sommes tous d'accord sur ce point.

Le site - comme vous l'avez rappelé - est situé au nord de la gare du Midi dans le quartier du Triangle, entre les rues Brogniez, Gheude, de la Clinique et Memling ; il s'agit évidemment d'un site qui correspond à cette définition. C'est un quartier au bâti très dense déficitaire en espaces verts, socialement défavorisé et pour lequel la création d'un parc à cet endroit constitue une priorité du gouvernement.

A cet effet, ma collègue de l'Environnement a proposé un budget d'investissement de 600.000 euros sur les crédits de l'accord de coopération Beliris en vue d'y aménager un jardin public de proximité, soit un parc. Et si l'on ne retrouve pas immédiatement cette donnée, c'est qu'il semble qu'elle soit reprise dans un article général "espaces verts". Ce jardin devrait, en outre, bénéficier de mesures de gestion renforcées et appropriées suivant le modèle des parcs Bonne Vie, Rosaie et Porte de Hal. En d'autres termes, nous n'improvisons pas. En outre, ce projet d'aménagement est repris dans le programme de l'Objectif 2 et devrait, à ce titre, être financé à 50% par l'Europe.

Qu'en est-il aujourd'hui ? L'avancement du projet est actuellement obéré par un conflit qui oppose le propriétaire du terrain à la Région. Le propriétaire a, en effet, introduit un recours au Conseil d'Etat contre le PRAS, puisque ce dernier a prévu d'affecter cet îlot à un espace vert. La difficulté réside dans le fait qu'initier les procédures devant le Conseil d'Etat risque toujours d'être long. Il est donc possible qu'un certain nombre de mois supplémentaires viennent s'ajouter avant que le Conseil ne se prononce sur ce recours et, par conséquent, sur la situation du terrain. On parle de mois et non de décennies.

Zodra de Raad van State een uitspraak heeft gedaan, kunnen we van start gaan.

L'objectif étant d'aménager le parc dans les meilleurs délais, ma collègue cherche une solution permettant de sortir de cette impasse à brève échéance. En ce qui me concerne, je ne pense pas qu'il soit question que le propriétaire privé consacre cet espace au parking et vous avez bien réagi en disant que ce n'était pas possible et ce, pour plusieurs raisons :

1. La première est qu'il sera difficile d'en changer l'affectation quand on voudra aménager le parc. Vous aurez encore plus d'ennuis alors.

2. Le seconde parce que nous pensons qu'il serait possible de résoudre ce problème de manière globale par une politique de stationnement intégrée au niveau de la commune.

Si je peux synthétiser : je pense qu'il faudra encore attendre quelques mois pour savoir exactement si le Conseil d'Etat consacre l'affectation prévue au PRAS. Personnellement, je pense qu'il le fera, mais je ne peux préjuger de cette décision. Pour le reste, le programme Beliris n'est pas aussi lent qu'on veut parfois le faire croire. On pourra donc avancer dès que le Conseil d'Etat se sera prononcé.

De voorzitter.- De heer Simonet heeft het woord.

M. le président.- La parole est à M. Simonet.

De heer Jacques Simonet *(in het Frans).- De regering verschuilt zich achter die uitspraak. Hoe ziet de staatssecretaris precies een geïntegreerd parkeerbeleid op gemeentelijk niveau? De gemeente heeft alles gedaan wat in haar macht ligt. Alles is aangepast om schuin parkeren mogelijk te maken en er zijn geen parkeerplaatsen meer te vinden.*

Wilt u in afwachting van de uitspraak afwijken van het GBP?

M. Jacques Simonet.- Je regrette que le gouvernement se retranche derrière une décision de la haute juridiction administrative. Je souhaite que la secrétaire d'Etat précise ce qu'elle entend par une politique de stationnement intégrée au niveau de la commune. En effet, celle-ci a fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer le stationnement intégré. Tout le programme de stationnement dans le quartier a été modifié pour assurer des stationnements en épi, de sorte qu'il n'y a plus un seul emplacement de parking à trouver.

Dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, êtes-vous prête à assumer une dérogation au PRAS ? J'ai cru comprendre que la réponse est non.

Mevrouw Françoise Dupuis, staatssecretaris *(in het Frans).- Neen.*

Mme Françoise Dupuis, secrétaire d'Etat.- La réponse est non.

De heer Jacques Simonet *(in het Frans).- Dat is een duidelijk antwoord, waarvan akte.*

Mevrouw Françoise Dupuis, staatssecretaris *(in het Frans).- Ik hoop wel op een uitnodiging voor de inhuldiging van het park.*

De heer Jacques Simonet *(in het Frans).- Om veiligheidsredenen ben ik persoonlijk tegen dit park.*

- Het incident is gesloten.

M. Jacques Simonet.- La réponse est claire et je demande qu'elle soit actée.

Mme Françoise Dupuis, secrétaire d'Etat.- Cependant, j'espère que vous m'inviterez à l'inauguration du parc.

M. Jacques Simonet.- A titre personnel, je suis tout à fait opposé à ce parc dans ce quartier, connaissant les configurations en matière de sécurité.

- L'incident est clos.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER ANDRE DU BUS DE WARNAFFE

AAN DE HEER EMIR KIR, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BEVOEGD VOOR OPENBARE NETHEID EN MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN,

betreffende "de bewaring en de bescherming van de gebouwen aan de Belliardstraat 533".

De voorzitter.- De heer du Bus de Warnaffe heeft het woord.

André du Bus de Warnaffe *(in het Frans).- De gebouwen gelegen tussen de Belliardstraat, de Froissardstraat, de Etterbeeksesteenweg en het Jourdanplein werden recentelijk aan een nieuw BBP (Bijzonder Bestemmingsplan) onderworpen. Zo zal eindelijk een decennia oude stadskanker verdwijnen om plaats te ruimen voor huisvesting.*

Op de vorige Etterbeekse gemeenteraad werd een document van het studiebureau Agora besproken, dat de patrimoniale waarde en de homogeniteit van de gebouwen in de Belliardstraat benadrukt.

Het statuut van de gebouwen is echter onduidelijk. Voor de gebouwen van de nummers 143 tot 169 heeft de vzw Pétition Patrimoine in oktober 2002 een aanvraag tot bescherming ingediend. In

QUESTION ORALE DE M. ANDRE DU BUS DE WARNAFFE

À M. EMIR KIR, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET DES MONUMENTS ET SITES,

concernant "la protection et le classement des immeubles de la rue Belliard intégrés dans le bloc 533".

M. le président.- La parole est à M. du Bus de Warnaffe.

M. André du Bus de Warnaffe.- Cette question porte sur la situation du bloc 533. Ce bloc, délimité par la rue Froissard, la chaussée d'Etterbeek, la place Jourdan et la rue Belliard, a récemment fait l'objet d'un nouveau PPAS (Plan particulier d'affectation du sol). Celui-ci est une source d'espoir importante pour la commune et pour les riverains. Il va sortir ce bloc 533 de la situation de chancre qu'il connaît depuis déjà des décennies. Nous avons eu l'occasion, lors du dernier conseil communal, d'examiner attentivement l'ensemble des documents. Il y avait notamment des documents rédigés par le bureau d'études Agora, qui faisaient largement référence à la valeur patrimoniale de la partie des immeubles situés rue Belliard.

februari 2004 heeft de Brusselse regering op voorstel van Monumenten en Landschappen beslist om een beschermingsprocedure in te zetten voor het geheel van de gebouwen (de nummers 171, 173 en 175 inbegrepen). Tot slot is heel de zone in het GBP (Gewestelijk bestemmingsplan) opgenomen als gebied van culturele, historische, esthetische waarde of voor stadsverfraaiing.

Enerzijds heeft de Etterbeekse gemeenteraad op 27 juni 2005 het BBP goedgekeurd, maar anderzijds bestaat er geen eenduidige visie over de bescherming van de gebouwen.

Hoe en wanneer zullen de gebouwen op de Belliardstraat worden beschermd?

Over de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen heb ik uit informele bron vernomen dat ze vaak te laat optreedt.

Kan de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen de projectontwikkelaars geen voorafgaand advies verstrekken, zodat ze er van meet af aan rekening mee kunnen houden?

Les documents qui nous ont été transmis ne permettent pas de clarifier le statut des immeubles de la rue Belliard. En effet, il est question de différents éléments. D'une part, une demande de classement pour les immeubles du 143 au 169 a été introduite le 29 octobre 2002 par l'asbl Pétition Patrimoine. D'autre part, une décision officielle prise par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en février 2004 consiste à entamer la procédure de classement de tous les bâtiments en tant qu'ensemble, mais en ajoutant les 171, 173 et 175 de la rue Belliard, et ce sur proposition du service des Monuments et Sites. Enfin, l'ensemble du périmètre est repris au PRAS (Plan régional d'affectation du sol) en ZICHEE (zone d'intérêt culturel, historique, esthétique et d'embellissement).

Dans les commentaires du bureau d'études portant sur le diagnostic de la zone bâtie, les auteurs précisent que "les maisons de la rue Belliard présentent un ensemble globalement homogène et intéressant".

Sachant, d'une part, que la commune d'Etterbeek, par décision du conseil communal du 27 juin 2005, a adopté le nouveau PPAS visant à sortir le bloc 533 de son état de chancre actuel et surtout à y renforcer le logement - vous n'ignorez pas que le logement est une question prégnante dans cette partie d'Etterbeek et de Bruxelles - , considérant par ailleurs que la situation de protection des immeubles de la rue Belliard n'est pas clairement établie à la lecture de ces documents et que cet état de fait n'est pas de nature à favoriser le développement de nouveaux projets dans ce quartier, mes questions sont les suivantes.

Quelles sont vos intentions à propos du classement des immeubles de la zone de la rue Belliard ? Dans quels délais les procédures éventuelles de classement ou de protection seront-elles prises ?

Ma deuxième question concerne le rôle de la Commission royale des Monuments et Sites. Une série de contacts informels m'ont fait comprendre que le rôle de cette Commission s'exerçait souvent de façon tardive.

N'est-il pas possible d'intégrer, de manière anticipative, l'avis de la Commission Royale des

De voorzitter.- De heer Kir heeft het woord.

De heer Emir Kir, staatssecretaris *(in het Frans).- Op 29 januari 2004 heeft de regering een procedure ingezet om de gebouwen langs de Belliardstraat 143 tot 175 als geheel te beschermen. De procedure slaat op de gevels en daken van de gebouwen en op het geheel van nummer 161, het huis van beeldhouwer Dillens. De eigenaars en het bestuur zijn op de hoogte en hebben hun opmerkingen ingediend.*

De onderneming Alpha heeft een aantal van die gebouwen gekocht en wil er een woningproject ontwikkelen. Ze heeft een studie laten uitvoeren die het historische belang van een deel van de gebouwen bevestigt.

De KCML wordt automatisch geraadpleegd bij elke beschermingsprocedure. Op 6 juli heeft de KCML een gunstig advies gegeven over de voorgenomen bescherming.

De huizen aan de Belliardstraat vormen een interessant geheel. Mijn bestuur bereidt een ontwerp van besluit voor dat rekening zal houden met alle adviezen en studies. Ik zal het besluit na het reces aan de regering voorleggen.

Wat uw voorstel met betrekking tot het voorafgaand advies van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) betreft, wil ik eerst twee zaken duidelijk stellen. De administratie moet haar werk doen en de KCML moet een onafhankelijk advies uitbrengen. Het is niet de bedoeling dat de KCML de administratie Monumenten en Landschappen gaat vervangen.

Los daarvan lijkt het mij interessant om het advies van de KCML in te winnen, zodra de restauratie of de bescherming van een pand wordt aangevraagd. Het is een van de denksporen die door mijn kabinet en de werkgroep worden onderzocht.

Monuments et Sites auprès des auteurs de projets de telle sorte qu'ils puissent déjà tenir compte des remarques de ladite commission dès les phases initiales de conception d'un projet pour que la Commission n'arrive pas au dernier moment lorsqu'une série d'accords tacites ont été pris ?

M. le président.- La parole est à M. Kir.

M. Emir Kir, secrétaire d'Etat.- Vous l'avez rappelé, le 29 janvier 2004, le gouvernement a entamé une procédure de classement comme ensemble des immeubles situés rue Belliard 143 à 175 et ce, sur proposition de l'asbl "Pétition Patrimoine". Cette procédure porte sur les façades et les toitures des immeubles situés des numéros 143 à 175 et sur la totalité de l'immeuble situé au numéro 161, c'est-à-dire la maison personnelle du sculpteur Julien Dillens. La procédure est en cours. La décision a été notifiée au propriétaire et à l'administration. Ses observations ont été recueillies.

Entre-temps, la société Alpha a acquis progressivement une partie des immeubles de l'îlot et compte y développer un projet de logements. Cette société a confié au bureau Cooparch une étude historique de l'ensemble de la rue Belliard. Cette étude confirme l'intérêt patrimonial de certains immeubles, mais indique aussi l'intérêt moindre d'autres immeubles parmi les biens en procédure de classement. La Commission Royale des Monuments et Sites a été saisie du dossier en mars pour émettre son avis sur le projet de classement. Le 6 juillet, elle s'est prononcée favorablement sur ce projet sans remettre en cause son étendue.

Quelles sont mes intentions concrètes par rapport à ce dossier ? Je pense, comme vous, que les maisons rue Belliard présentent un ensemble intéressant. Force est de constater que la Commission a émis un avis favorable par rapport à ce projet. J'ai demandé à mon administration de préparer un projet d'arrêté définitif en tenant compte des différents avis et des études collectées. Je vais soumettre, pour la rentrée probablement, un arrêté définitif au gouvernement. Par rapport à la deuxième question posée concernant la consultation de la Commission Royale des Monuments et Sites sur un éventuel projet sur cet

ensemble, elle est d'office consultée à partir du moment où une procédure de classement a été entamée. La Commission doit remettre un avis.

Pour votre proposition visant à ce que la Commission royale des Monuments et Sites remette un avis préalable, j'apporterai une réponse en deux temps. D'abord, l'administration doit accomplir son travail, et la Commission doit conseiller. Cette dernière est indépendante, autonome et doit remettre des avis. Il ne faut pas se tromper et il importe donc d'éviter que la Commission devienne l'administration des Monuments et Sites.

Par ailleurs, cette proposition me semble intéressante. Dès qu'un dossier de restauration d'un bien est entamé ou que débute une procédure de classement, il est nécessaire d'associer la Commission. C'est l'une des pistes que nous étudions au cabinet et au sein du groupe de travail. Tous les acteurs du processus doivent pouvoir se réunir autour d'une table pour rendre un avis au sujet d'un dossier.

Je pense avoir répondu aussi complètement que possible à vos questions.

De heer André du Bus de Warnaffe *(in het Frans).- De beslissing om al dan niet een beschermingsprocedure in gang te zetten, zal dus afhangen van de resultaten van de Cooparch-studie?*

M. André du Bus de Warnaffe.- Concernant d'abord la procédure de classement, si j'ai bien compris, vous allez prendre un arrêté définitif sur la base du résultat des études du bureau Cooparch.

De heer Emir Kir, staatssecretaris *(in het Frans).- Het bedrijf Alpha heeft dit studiebureau gevraagd een historische studie uit te voeren voor het volledige terrein.*

M. Emir Kir, secrétaire d'Etat.- Cooparch, notamment. C'est un bureau d'étude qui a été chargé par la société Alpha de faire une étude historique sur l'ensemble du site.

De heer André du Bus de Warnaffe *(in het Frans).- Hebt u al een idee om welke elementen het zou gaan?*

M. André du Bus de Warnaffe.- Mais cet élément ne m'éclaire pas sur ce qui sera conservé...

De heer Emir Kir, staatssecretaris *(in het Frans).- Ik wacht op de resultaten van de voornoemde studie en het onderzoek door de administratie.*

M. Emir Kir, secrétaire d'Etat.- J'attends à ce stade le rapport de l'administration. Il y a d'une part ces études et d'autre part l'analyse qu'en fera l'administration.

De heer André du Bus de Warnaffe *(in het Frans).- De beslissing is dus nog niet gevallen?*

M. André du Bus de Warnaffe.- Donc, la situation n'est pas encore tranchée ?

De heer Emir Kir, staatssecretaris *(in het Frans).- Neen.*

De heer André du Bus de Warnaffe *(in het Frans).- Ik begrijp de bestuurslogica dat bij het onderzoek van een project bepaalde instanties om advies moeten worden gevraagd. Het is echter ook belangrijk dat in de ontwerpfase van een project overleg wordt gepleegd. De stedenbouwkundige opties kunnen soms sterk uiteenlopen of zelfs haaks op elkaar staan. Het is dus belangrijk dat er contacten plaatsvinden, ook al moeten die in die fase informeel blijven.*

De KCML wil graag het project bespreken met de ontwerpers.

De heer Emir Kir, staatssecretaris *(in het Frans).- Volgens het BWRO (Brussels Wetboek voor Ruimtelijke Ordening) is een voorafgaand advies onmogelijk. Een aantal burgemeesters heeft dit in de hoorzittingen al voorgesteld en ook de KCML is ervoor gewonnen. Het zou inderdaad handig zijn, maar helaas komen de dossiers vaak veel te laat bij de KCML toe. Als die dan achteraf een negatief advies geeft, krijgt ze een slechte naam.*

- Het incident is gesloten.

M. Emir Kir, secrétaire d'Etat.- Non.

M. André du Bus de Warnaffe.- Très bien. Ensuite, concernant la Commission royale des Monuments et Sites, je comprends bien la logique administrative voulant que des instances rendent leur avis. Mais le problème a trait à la genèse d'un projet. C'est précisément à ce moment que l'on se trouve devant des options et conceptions urbanistiques qui peuvent parfois diverger et se révéler contradictoires, si bien qu'elles nécessitent des prises de contact. Mais ces derniers doivent rester informels, car ils ne peuvent pas être formalisés durant la genèse d'un projet.

Au sein de la Commission, il y a réellement une demande de réflexion avec des auteurs de projet. J'ai compris que vous en avez entendu l'intérêt.

M. Emir Kir, secrétaire d'Etat.- Pour le moment, suivant le COBAT (Code bruxellois de l'aménagement du territoire), il n'est pas possible d'avoir un avis préalable.

Cette piste a effectivement été avancée par un certain nombre de bourgmestres au moment des auditions. J'ai encore rencontré récemment les membres de la Commission qui m'ont aussi fait part d'une demande de ce type. Je crois qu'il serait très intéressant de pouvoir avoir le promoteur de projet avec l'administration, un membre de la Commission et déjà pouvoir donner un certain feu vert. Le problème actuel est que les dossiers arrivent avec parfois beaucoup de retard à la Commission, ce dont elle n'est pas responsable. Parfois, la Commission remet un avis négatif, elle est alors mal vue. Je pense qu'il y a lieu de tenir compte de cet élément.

- L'incident est clos.